

Rapport d'activité

2022



Organisme gestionnaire



26, avenue Marcelin Berthelot - 38100 Grenoble

Tel : 04 76 56 22 27

1. Présentation

Fédération A.P.A.J.H. Nationale

Créée en 1962, l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (A.P.A.J.H.) est une Association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1974. Elle fédère des associations, elles-mêmes régies par la loi 1901, dites "associations départementales".

Association laïque, à but non lucratif, l'A.P.A.J.H. fonde son action sur le respect des convictions individuelles. Elle entend promouvoir la dignité des personnes handicapées en œuvrant pour leur complet épanouissement et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale. Elle travaille en particulier chaque fois que possible en liaison avec les services publics.

L'A.P.A.J.H. a été parmi les pionniers du profond changement par lequel se sont modifiés les regards, forgées les conceptions nouvelles de la place de toute personne, si handicapée soit-elle et quelle que soit la nature de ses déficiences ou incapacités, dans la société commune (même humanité, même citoyenneté).

1.2 A.P.A.J.H. Isère

- Création de l'Association A.P.A.J.H. Isère le **12 mars 1970** à Grenoble. _
- L'Association A.P.A.J.H.38 est reconnue d'utilité publique par Décret du **13 mai 1974**.
- Le **29 mai 1970** : Déclaration à la Préfecture de l'Isère et dépôt des statuts de l'Association - Objet : Placement et aide aux jeunes handicapés.
- Aujourd'hui, l'Association A.P.A.J.H. Isère gère 17 établissements et services, regroupant plus de 200 salariés, et accueillant près de 800 usagers (enfants, jeunes adultes et adultes).
- **Président** : Pierre Pellissier jusqu'au 21 septembre 2022 puis
Présidente : Elisabeth Nicoud

L'association gère 17 établissements aux champs d'action divers sur l'ensemble du territoire Isérois, organisés actuellement en pôles, placés sous la direction générale d'un siège.

Un pôle travail comprenant :

- . 3 Etablissements de Service d'Aide par le Travail (ESAT) situés à Grenoble, Beaurepaire, Villefontaine
- . 1 Entreprise Adaptée (EA) située à Grenoble avec une antenne sur Vienne

Un pôle hébergement comprenant :

- . 3 Foyers situés à Grenoble, Villefontaine, Beaurepaire
- . 1 Service d'Accompagnement Renforcé et d'Insertion par le Logement (SARIL) à Grenoble

Un pôle d'activités éducatives et de soins :

- . 1 Institut Médico Educatif (IME), à Eybens
- . 1 Service d'Accompagnement (SA), à Grenoble et La Côte Saint André
- . 2 Centres d'Action Médico-sociale Précoce (CAMSP), à Vienne et à La Côte Saint André
- . 1 Pôle bébés et 1 Pôle bébés Vulnérables à Vienne et La Côte Saint André
- . 1 Equipe de Liaison Autisme à Domicile (ELAD), à Bourgoin-Jallieu, service qui est devenu un SAMSAH au 01/01/2022
- . 1 Service d'Activités de Jour (SAJ), à La Côte Saint André
- . 1 Service d'Accueil Scolaire et de Soutien Educatif (SASSE), à La Tronche
- . 2 Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) à Grenoble et Vienne
- . 1 SAMSAH Autisme à Bourgoin Jallieu, qui accompagne en file active 25 personnes et propose une activité de diagnostic sur le territoire Nord Isère
- . 1 Dispositif d'Emploi Accompagné pour personnes avec autisme, qui accompagne 33 personnes

Présentation du service

SESSAD APAJH38

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

1 rue de l'Industrie 38320 EYBENS

Rappel des autorisations

- 01 janvier 2015 : Arrêté ARS Fusion-absorption du SESSAD Professionnel par le SESSAD 3-12 ans
- 50 places pour enfants de 3 à 12 ans
 - 39 places pour jeunes de 12 à 20 ans
- Juillet 2007 : Augmentation de la capacité d'accueil à 64 enfants et adolescents de 3 à 16 ans.
- 22 mai 2006 : Augmentation de la capacité d'accueil de 6 places portant l'effectif de 48 à 54 places (Arrêté du Préfet de l'Isère)
- 25 septembre 1995 : Ouverture officielle du SESSAD-APAJH38
- 17 août 1995 : Arrêté du Préfet de l'Isère autorisant l'ouverture d'un SESSAD de 48 places

Description et mission du service (Cf. Projet de service 2017-2021)

Historique

Le SESSAD a été créé en 1995 pour accompagner des enfants de 3 à 16 ans.

Depuis 2009, le SESSAD fait partie d'un Pôle Enfance, comprenant le SESSAD, l'IME la Clé de Sol et le SASSE de la Tronche.

En 2011, le SESSAD Pro est créé pour accueillir des jeunes de 16 à 20 ans.

En Janvier 2014, nouvelle répartition de la tranche d'âge en lien avec la réflexion autour de l'accompagnement de l'adolescence. Le SESSAD enfant devient le SESSAD 3-12 et le SESSAD Ados-pro devient le Sessad 12-20.

Ces 2 SESSAD ont officiellement fusionné en janvier 2015 pour ne devenir qu'un seul SESSAD 3-20 avec deux unités distinctes : le Sessad 3-12 et le Sessad 12-20.

En septembre 2020, le SESSAD déménage sur le site de l'IME La clé de sol à Eybens dans la perspective d'un fonctionnement en pôle enfance.

2022, l'ensemble des professionnels des structures SASSE, SESSAD, IME est impliqué dans la réécriture du projet d'établissement du pôle enfance.

Agrément :

Déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés

90 places - Déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés

50 enfants âgés de 3 à 12 ans – 39 jeunes âgés de 12 à 20 ans – 1 place d'évaluation

Zone d'intervention

Grenoble et agglomération (Cf. détails dans les parties spécifiques 3-12 et 12-20 ci-dessous)

Equipe pluridisciplinaire

Elle est composée de professionnels exerçant soit au SESSAD 3-20 soit sur l'une des unités (3-12/12-20), soit au niveau de plusieurs structures du Pôle enfance :

Principes de fonctionnement et cadre déontologique

Principe de bienveillance dans la relation.

Expression et participation de l'enfant, du jeune, de la famille inscrite dans la culture des professionnels du service et point d'appui de la prise en charge.

Accompagnement personnalisé dans une visée de socialisation.

Travail en partenariat.

Aide au jeune et à sa famille pour cheminer en tenant compte de la situation de handicap.

Continuité de l'accompagnement.

Missions et objectifs

Accueillir l'enfant, le jeune dans sa globalité et sa singularité. Aider à se mobiliser pour « grandir » et accompagner dans le passage à l'âge adulte. Faire émerger et soutenir la demande des enfants, des jeunes et des familles. Permettre de découvrir et développer les ressources personnelles et familiales. Les aider à devenir auteur et acteur de leur projet (scolaire, professionnel, autre).

Les soutenir dans la scolarité et l'inclusion scolaire. Les soutenir dans le parcours de formation professionnelle et l'inclusion professionnelle. Leur permettre d'éprouver des expériences scolaires, professionnelles, de formations adaptées et valorisantes. Les accompagner ainsi que leurs familles dans les démarches d'orientation.

Affiner le diagnostic et accompagner la rééducation et les aménagements nécessaires. Accompagner les enfants, les jeunes et les familles dans les démarches de réorientation.

Soutenir la famille dans le cheminement avec la question de « situation de Handicap ». Accompagner l'évolution du positionnement familial selon le parcours du jeune.

Les accompagner à l'ouverture relationnelle et sociale. Les encourager à découvrir et profiter des ressources de leur environnement. Faciliter l'adaptation et la compréhension de leur environnement. Développer l'autonomie au quotidien, la construction et l'utilisation du réseau de services de proximité et de droits communs.

Développer l'accessibilité universelle. Se positionner en tant que lieu ressource (Information, Formation).

Les professionnels du SESSAD partagent ces valeurs et missions communes. Par ailleurs, des problématiques propres à ces deux tranches d'âges justifient également des approches différentes, donc des modalités distinctes de soin « à domicile », qui sont détaillées dans le projet de service et mises en évidence dans les bilans ci-dessous.

SESSAD 3-20, un lieu ressource

Pour les établissements scolaires, les partenaires, acteurs du réseau des enfants accompagnés, les familles sans notification SESSAD APAJH...

Le SESSAD apporte ses compétences à l'extérieur pour une meilleure connaissance du SESSAD, du secteur médicosocial et du handicap. Il peut intervenir en soutien aux équipes pédagogiques/travailleurs sociaux hors

médico-social lors de situations complexes avec certains jeunes. Les cheffes de services et la secrétaire prennent beaucoup de temps pour répondre aux nombreuses questions qui arrivent par des appels téléphoniques de parents en détresse, de professionnels en libéral qui recherchent des solutions pour des enfants qu'ils suivent.

Cette année nous avons apporté aux équipes pédagogiques de 6 nouvelles écoles dans lesquelles nous avons des enfants notifiés sans des éléments de compréhension de notre fonctionnement propre, de celui de la MDPH, de l'organisation des SESSAD de même agrément sur le département, etc. Les éducateurs référents et la cheffe de service 3-12 se sont déplacés dans les 27 écoles concernées par nos interventions en début d'année scolaire (contre 22 l'an dernier) pour donner ou redonner de l'information à ces sujets (il y a toujours des enseignants/directeurs qui changent d'une année sur l'autre et qui ne connaissent pas le sans, le médico-social).

Nous avons participé à l'ouverture d'un dispositif ULIS dans une école dans laquelle nous intervenons.

La secrétaire et les cheffes de service ont encore pris beaucoup de temps pour accueillir au téléphone les parents et également certains enseignants et professionnels en libéral ou en centre de santé en recherche, de renseignements, d'informations, de conseils, au sujet de la situation de leur/d'un enfant en difficulté avec le risque de rupture de parcours.

Pour les étudiants

Le service a accueilli des étudiants de différents corps de métiers pour approfondir leurs connaissances et leur pratique dans le champ du handicap et du travail en équipe pluridisciplinaire mais aussi des jeunes en stage de 3^{ème} ou cherchant leur voie professionnelle en observant et découvrant plusieurs métiers de notre plateau technique (Cf. tableau ci-dessous). Le SESSAD et le pôle enfance en général est reconnu pour cet accueil fiable depuis des années dans un contexte où de nombreux étudiants ne trouvent plus de lieux de stages.

SESSAD 3-20, ouverture sur l'extérieur et travail en partenariat

- *Le partenaire principal est l'éducation nationale* et plus particulièrement les enseignants, les directions et les enseignants référents avec lesquels nous maintenons des liens serrés pour soutenir et accompagner au mieux les jeunes et leur famille dans leur parcours scolaire et de formation.
- *Institut formation médicosocial / IUT carrières sociales* : Les professionnels tuteurs de terrain ont été en lien avec les centres de formations dans le cadre de l'accompagnement des stagiaires. Une formatrice spécialisée fait partie de la commission permanente regroupant du personnel de l'IFTS et des EMS de Grenoble et l'agglomération.
- *MDA* : Les cheffes de service ont participé aux équipes techniques organisées par la MDPH38 pour étudier les demandes des familles. Elles ont apporté leurs connaissances du terrain.
- *INTERSESSAD* : participation aux rencontres InterSESSAD Sud Isère en présence de la MDA et de l'ARS les 12/04/2022, 22/06/2022, 11/10/2022, 08/11/2022. Apporter notre connaissance du terrain et la partager pour participer à améliorer ce qui est proposé aux enfants en situation de handicap sur l'agglomération.

Poursuite du travail de réflexion sur l'articulation entre les SESSAD généralistes (niveau 1) et les SESSAD spécifiques TSA et Dys (niveau 2). Cette articulation est pensée pour réguler les listes attendues (très importantes SESSAD Niveau 2 et presque inexistantes SESSAD Niveau 1).

Présentation de l'Equipe Ressource Autisme du SESSAD Orion. Demande de l'ARS de suivre 6 situations d'enfants porteur de TSA dans le cadre d'une convention entre APAJH et ORION. Rencontre entre cadres des deux équipes pour finaliser la convention. 2 enfants sont suivis cette dans le cadre de cette convention.

Présentation de l'équipe Evaluation et Coordination Delphidys. Pas de convention entre les associations et Delphidys. En concertation avec Delphidys, 2 enfants porteurs de troubles Dys sont accompagnés cette année par notre sessad.

SESSAD 3-20, les familles & les PPA (Projet Personnalisé d'Accompagnement)

Depuis septembre 2021, un temps PPA où la réflexion s'effectue en équipe, en présence des parents et du jeune afin que la famille et l'utilisateur co-construisent dès le début le projet avec l'équipe. L'enfant, quel que soit son degré de compréhension est présent obligatoirement avec ses parents. Une grille d'évaluation commune aux professionnels et à la famille est utilisée pour soutenir les échanges et argumenter le choix des objectifs de travail.

Au niveau de l'équipe 3-12 : une enquête de satisfaction a été proposée aux familles en juin 2022 : ce premier bilan de « nouvelle formule du PPA », qui répond à la loi, est positif : les retours des familles et de l'équipe sont majoritairement positifs pointant que ce travail scelle une relation de confiance entre familles et professionnels grâce aux différentes étapes de la préparation en amont (grille à renseigner) jusqu'à la réunion tous ensemble ; les objectifs sont bien définis en fonction des besoins de l'enfant relevés ensemble. Les familles disent avoir la parole et pouvoir donner leur avis.

En plus des PPA avec les familles, les réunions cliniques, réunions usagers, ainsi que les points flash restent des instances pour échanger entre professionnels sur les situations plus complexes tout au long de l'année et peuvent donner lieu à l'établissement d'un avenant au PPA pour acter d'une décision de changement dans les objectifs de travail.

Certains points sont en cours d'amélioration : organiser des temps distincts de cette rencontre pour restituer les bilans plus en détails aux familles - formaliser une procédure qui prenne en compte ce premier bilan

Au niveau de l'équipe 12-20 : Les PPA nouvelle formule s'entendent en co-construction avec le jeune et sa famille. L'équipe du SESSAD 12/20 ans a une organisation de réunion possible comme suit :

- Le jeudi matin de 8h15 à 12h15 (équipe pluridisciplinaire) pour les jeunes avec des prises en charge médicale ou paramédicale
- Le mardi matin de 9h à 12h en petite équipe (éducateur et psychologue) pour les jeunes de plus de 16 ans qui n'ont plus de prise en charge médicale ou paramédicale (elles se font en extérieur de manière à rendre les jeunes autonomes dans leur parcours de soin.

L'organisation des PPA le jeudi matin est plus compliquée parce qu'elle impute sur le temps de travail en équipe pluridisciplinaire et notamment sur les réunions à thème : clinique, référent, organisations, analyse des pratiques... Passé les problèmes d'organisation interne, les familles sont satisfaites de participer à cette

instance (70% des familles répondent présentes). Pour les parents et les jeunes, il reste la difficulté de s'organiser par rapport au travail ou à la vie familiale des parents et par rapport au cours du collège qu'il faut annuler pour que le jeune puisse être présent.

La formulation des objectifs de l'année prochaine ensemble (professionnels, famille et jeune) permet d'aborder l'assiduité, le contenu des prises en charge et surtout de répondre au plus près des besoins de chacun (famille et jeune).

Au niveau du SESSAD 3-20 une enquête de satisfaction aura lieu en 2023 pour donner aux familles la parole sur les deux années de fonctionnement « PPA nouvelle formule ». Les résultats seront analysés par la responsable qualité de l'APAJH 38.

SESSAD 3-20 & l'APAJH38

- Changement de Président de l'Association APAJH38 : Monsieur PELISSIER a quitté ses fonctions le 21 septembre 2022 laissant la place à Madame NICLOUD
- Changement de Direction Général de l'Association APAJH38 : Monsieur SIMON a été remplacé le 1^{er} janvier 2022 par Monsieur WACH
- Changement de Direction du Pôle Enfance de l'Agglomération Grenobloise : Monsieur SCHILDKNECHT a été remplacé par Madame STUMPF le 1^{er} janvier 2022
- Le CPOM 2021/2026 a été signé en avril 2022. Ce qui change par rapport au CPOM précédant : le passage à 210 jours d'ouverture pour tout le Pôle Enfance
- La réécriture du Projet d'Etablissement avec une vision de Pôle Enfance (SESSAD/IME/SASSE) : lancement du travail en décembre 2022 par la participation des professionnels à des groupes animés par une professionnelle extérieure
- La journée PORTES OUVERTES du Pôle Enfance le mercredi 25 mai 2022. Avec des visites de l'établissement le matin et un déjeuner dans les locaux.



L'après-midi, nous avons assisté à un grand débat sur l'autodétermination dans l'amphithéâtre du centre de formation OCELLIA à Echirolles. Une intervention de Julien (jeune suivi par les SESSAD) a été très remarquable. Il a parlé de sa vision sur l'autodétermination en parlant de sa propre expérience.

Et n'oublions pas la journée d'inauguration le 20 septembre 2022 avec Jean-Louis GARCIA, Président de la Fédération APAJH.



Bilan de l'activité du SESSAD 3-12 ans

Description et mission du service

Le SESSAD contribue à l'épanouissement global de chaque enfant, en favorisant autant que possible son maintien en milieu scolaire ordinaire et en l'accompagnant ainsi que sa famille vers l'orientation la plus adaptée. Les enfants sont scolarisés à temps partiel ou à temps complet dans les groupes scolaires maternels et élémentaires dans des classes ou des ULIS.

Les interventions des professionnels se font dans le cadre de l'école et/ou au sein du service. Le SESSAD intervient sur l'agglomération grenobloise et les communes environnantes en fonction d'une répartition concertée avec tous les SESSAD du même agrément et validée par l'ARS.

Modalité d'accompagnement

L'orientation est notifiée par la MDA. Après un entretien entre la famille et l'enfant et la cheffe de service, un autre avec le/la psychologue et une visite médicale, l'admission est prononcée par l'équipe de direction et la cheffe de service leur remet un livret d'accueil et tous les documents qui sont alors signés (contrat d'accompagnement, règlement de fonctionnement, etc.). Ce temps initial est aussi celui du recueil des attentes de la famille et de l'enfant. Il suit une période d'évaluation avec un entretien psychologique, des évaluations éducatives et, prescrits par le médecin, des bilans orthophoniques et psychomoteur. L'équipe du service co-construit avec la famille et l'enfant un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) annuel qui tient compte de l'évolution des attentes recueillies en amont du PPA et des besoins de l'enfant et de ses progrès. Le PPA garantit la coopération famille-enfant-service dans le respect du droit des usagers.

Les mouvements de personnel

En septembre 2022, 1 éducateur spécialisé 0.80 ETP part à la retraite. Suite à ce départ, il y a une réorganisation de son temps de travail comme suit : 1 éducateur en poste au SESSAD passe de 0.90 ETP à 1 ETP, 1 éducatrice en poste au SESSAD passe de 0.50 ETP à 0.60 ETP et une nouvelle salariée vient compléter l'équipe : 1 éducatrice spécialisée à 0.60 ETP.

Une éducatrice a été en arrêt de travail de février à juin 2022 : elle a été remplacée tout au long de son arrêt par deux professionnelles grâce à l'intérim.

Le SESSAD a encore accueilli plusieurs stagiaires/étudiants de tous les secteurs professionnels représentés dans l'équipe pluridisciplinaire

			2022											
Référents	Stagiaires		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CL	ES	Mayliss VILLAR	6 sept 2021 au 23 février											
NF	Psychologie	Marie MICHON	15 février au 6 juillet											
JFM	Découverte métier	Lara BOTTICELLI				4 au 15								
ML	ES (IME-Sessad)	Selma ANTON								20 sept au 28 février 2023				
BH	ortho	Camille BAYLE										3 oct au 10 nov		
NF	Psychologie	Loreen DUGELAY										24 oct au 15 mars 2023		
Stagiaires gratifiables														

Les partenaires

Une des spécificités du SESSAD est d'accompagner l'enfant en s'appuyant sur un réseau garant de complémentarité, de cohérence et de continuité dans le travail entrepris avec l'enfant :

Chaque année, la liste des partenaires s'étoffe entre autres en raison des situations de plus en plus complexes des enfants accompagnés par notre service qui ont des besoins multiples.

- Education Nationale, principal partenaire : enseignants, AVS, directions, médecins, psychologues, AS, enseignants référents
- Instances administratives : MDA, ARS
- Secteur médico-social : CAMSP ARIST, IME Tullins, IMPRO EPISEAH, IME Daudignon AFIPH, IME Le Barioz, APF IEM, SASSE et IME APAJH, Plateforme Dys, SESSAD Dys, SESSAD ARIST, SESSAD EPISEAH
- Paramédicaux et médicaux libéraux : orthophonistes qui conventionnent avec nous (en l'absence d'une professionnelle afin de permettre aux enfants de poursuivre un suivi en place avant l'entrée au SESSAD), ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthoptistes, psychologues, psychiatres
- Médecins : médecins traitants / médecins généralistes / pédiatres ; spécialistes libéraux comme ORL, Ophtalmo, dermato... ; spécialistes au CHU et en particulier l'équipe de Neuropédiatrie, du CRTLA (Dr N'Guyen), MPR, de génétique (Dr Dieterich) et de gastropédiatrie ; Dr Anne Monge du réseau Anaïs ; Reppop ; clinique du Grésivaudan ; médecins des centres de santé Arlequin et Les Géants (Agecsa) ; médecins des autres structures médico-sociales (autres Sessad, du CMP et CMPP) ; psychiatres et pédopsychiatres (libéraux et CHU) ; médecin de la CRIP pour avis si protection de l'enfance ;
- Santé mentale infanto-juvénile : CMP, et Hôpital de jour Grenoble et agglomération (Meylan,
- CADIPA
- Protection de l'enfance : ASE, SLS de Grenoble et l'agglomération (référents, chefs de service), CODASE, SAUVEGARDE, Foyer le Belvédère (éducateurs spécialisé, Direction, psychologue), Le Village de l'Amitié (éducateurs, enseignante, Direction, psychologue, AS)
- Social : Foyer hébergement Tarze, La Relève, CCAS, AS, Roms Action, Arpège
- Interprétariat : ADATE, ADAMS
- Les services culturels et péri-scolaires du réseau de la famille

En lien avec le manque d'enfants jeunes en liste d'attente, nous mettons l'accent sur la création de liens avec les structures de la petite enfance (écoles maternelles, camsp, etc.)

L'effectif

L'effectif autorisé est de 50 enfants, tous scolarisés en milieu ordinaire dans une école maternelle ou élémentaire, en individuel dans une classe ou en groupe dans une unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS). A cet effectif s'ajoutent des enfants du SASSE suivis en orthophonie et en psychomotricité par des professionnels du SESSAD 3-12.

SASSE : 8 enfants suivis par une psychomotricienne du SESSAD.

Depuis septembre 2019, il n'y a plus d'enfants du SASSE en rééducation orthophonique avec une orthophoniste SESSAD comme cela s'est fait pendant plusieurs années auparavant.

L'année 2022 a été marquée par une diminution de la liste d'attente voire même à l'absence de notifications pour la tranche d'âge 3-12. Le SESSAD a connu une période sans l'effectif au complet. Effets du contexte :

fermeture de places d'IME au profit de places de SESSAD d'une autre association, 5 SESSAD de même agrément sur l'agglomération,...

Un travail important a été effectué pour travailler en partenariat avec le SESSAD Orion et Delphidys (qui ont des listes d'attentes importantes) pour accompagner des enfants initialement orientés vers leurs SESSAD et également avec les SESSAD de même agrément sur l'agglomération pour accompagner des enfants potentiellement pour leurs SESSAD au regard de la répartition géographique mais non accompagnés car ils n'avaient pas de place. En lien avec l'ARS et la MDA aussi, nous avons proposé d'effectuer des évaluations pour des enfants qui étaient repérés en difficulté dans les écoles où nous intervenons et pour lesquels les familles n'arrivaient pas à accéder à des bilans (pas de place chez l'orthophoniste, pas les moyens de financer un bilan psychomoteur, etc.). La mise en œuvre a été laborieuse avant de pouvoir démarrer les évaluations (2023) : nécessité de bien formaliser les choses avec l'ARS et la MDA. Les professionnels du SESSAD ont diversifié leur activité et mis à profit ce temps dégagé par l'effectif non complet : bilans des troubles de l'oralité, suivi de troubles de la déglutition pour des enfants du pôle enfance, réalisation de l'évaluation de la situation d'un jeune initialement pour le 12-20, remplacements ponctuels de salariés absents sur le Pôle enfance.

Communes d'interventions

Le Service intervient sur une partie de Grenoble et de son agglomération soit 10 communes au total en 2022

- Echirolles
- Fontaine
- Grenoble
- Eybens
- Seyssins
- St-Martin-le-Vinoux
- Saint-Nazaire-les-Eymes
- La Tronche (SASSE)
- Seyssinet Pariset
- Saint-Egrève

L'intervention des SESSAD est sectorisée. Un accord existe et permet aux SESSAD de même agrément d'intervenir sur le secteur voisin pour des suivis d'enfants scolarisés en individuel si cela permet de limiter le temps d'attente d'une place et la rupture dans le parcours de soin. L'intervention sur l'ULIS école reste à charge du SESSAD du secteur. Il n'est pas pertinent d'intervenir à plusieurs SESSAD de même agrément sur la même école (multiplications des freins et contraintes qui entravent le travail de l'école et du SESSAD au détriment de la qualité de l'accompagnement de l'enfant. Un travail de concertation et de coordination permanent entre les SESSAD de même agrément du département en lien avec l'ARS est nécessaire pour une juste répartition de l'offre sur le territoire afin de s'ajuster à la demande.

Population et activité

Dans le cadre de l'accompagnement SESSAD nous proposons aux familles une période d'évaluation pendant laquelle nous effectuons des observations, bilans, en éducatif, orthophonie et psychomotricité. Cela permet de mieux connaître l'enfant et de pouvoir proposer les premiers objectifs de travail. Par la suite nous proposons d'effectuer des bilans/tests psychologiques et neuropsychologiques afin d'affiner le diagnostic ce qui a un intérêt pour adapter au mieux les soins et les interventions aux besoins des enfants mais aussi pour donner des éléments nécessaires pour les orientations scolaires des enfants demandées par la MDA. Ces bilans sont de moins en moins réalisés par les psychologues scolaires. Les psychologues du SESSAD sont de plus en plus sollicités pour cette tâche. Ces bilans ont permis de réorienter des enfants vers des services plus adaptés aux besoins de l'enfant (SESSAD DYS, IEM, etc.).

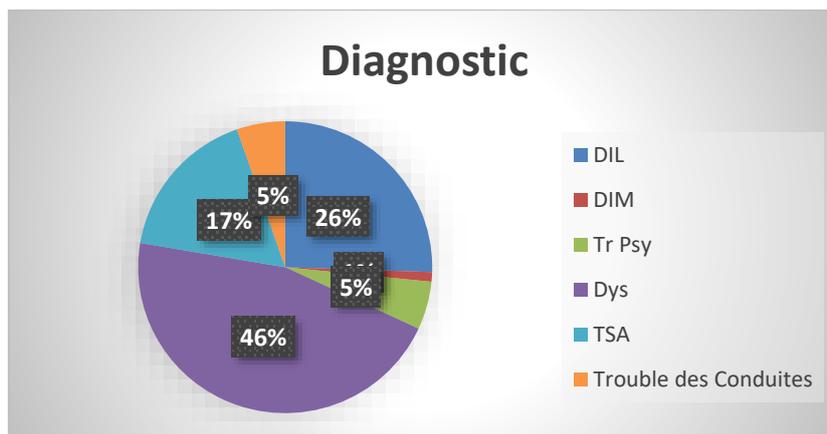


Diagramme : Répartition en pourcentage des enfants accompagnés par le SESSAD sur la tranche d'âge des 3-12 ans en fonction de leur type de diagnostic

Nous avons retenu pour la réalisation de ce diagramme différents diagnostic issus de la CIM 10, à savoir la déficience intellectuelle légère (DIL), la déficience intellectuelle moyenne (DIM), les troubles psycho-affectifs sans déficience intellectuelle (Tr Psy), les troubles spécifiques des apprentissages et du développement (Dys), les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), les Troubles des Conduites et du Comportement, les Troubles Moteurs sans Déficience Intellectuelle ainsi que les Troubles sensoriels de la Vision (Trouble visuel).

A travers ce graphique, nous pouvons observer globalement que le panel de profils des usagers accompagnés est très différent de l'année précédente. En effet, pour l'année 2022, **24%** des enfants accompagnés par notre service présentent une déficience intellectuelle légère (DIL) avec ou sans trouble (31,15% l'année précédente) et **1%** présentent une déficience intellectuelle moyenne (DIM) avec ou sans trouble associé (1,64% l'année précédente). Ainsi, **25%** des enfants accompagnés par le SESSAD 3-12 ans présentent un diagnostic principal conforme à l'agrément du service contre 32,79% l'année précédente.

Par ailleurs, nous pouvons observer à travers ce diagramme que la majorité des enfants accompagnés par le SESSAD présentent un trouble neuro-développemental (**63%**), contre 36,07% l'année passée. Cela s'explique notamment par une augmentation significative du nombre d'usagers présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme, représentant une proportion de **16%** des enfants accueillis (3,28% l'année passée). De plus, la proportion d'usagers présentant un ou des troubles spécifiques des apprentissages estimés à 32,79% (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie) ou du développement (dysphasie, trouble d'acquisition des coordinations motrices, Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) a aussi significativement augmenté en passant de 32,79% en 2021 à 46% en 2022. Cela peut être mis en lien avec la mise en place des partenariats avec les équipes ressources en appui du SESSAD spécifiques au TSA (ERA) et aux troubles dys (Delphidys).

En 2022, 11 enfants sont dans une situation familiale et/ou administrative et/ou sociale complexe nécessitant l'intervention de la protection de l'enfance (IP, IEAD, AEMO, AED, OQTF, foyer d'hébergement, etc.).

CALENDRIER DES JOURS D'OUVERTURE 2022

JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
21	10	23	11	20	21	10	0	22	18	17	12	185

Le rythme de fonctionnement du SESSAD est étroitement lié avec celui de l'Education Nationale, puisque l'accompagnement des enfants s'effectue majoritairement à l'école sur les périodes d'ouverture de l'école.

MOUVEMENT SUR L'ANNEE 2022

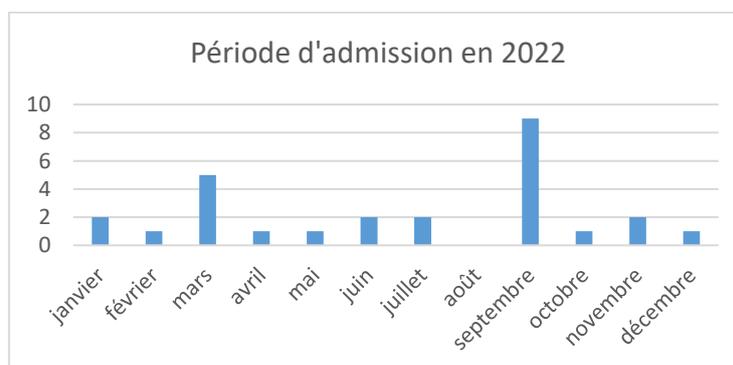
Effectif stable	23
Effectif entrants	27
Effectif sortants 3-12 Dont 10 enfants sortis vers le SESSAD 12-20 et 11 enfants sortis du SESSAD 3-20	21
Total	68 *

(*) dont 3 enfants sont entrés et sortis courant 2022 (2 pour une évaluation et 1 entré au Sessad 3-12 en janvier 2022 et entré au Sessad 12-20 en septembre 2022). Ces situations correspondent à des enfants pour qui nous avons effectué une évaluation seulement pour mettre à profit les temps de travail dégagé chez certains professionnels puisque l'effectif n'était pas complet. Les bilans et observations du SESSAD ont été envoyés par les familles à la MDA dans le but qu'elle propose une aide adaptée aux compétences et difficultés de leurs enfants.

Les motifs de la sortie du SESSAD APAJH sont les suivants :

- 1 entrée au Sessad Delphydis
- 2 changements d'école, hors secteur APAJH : relais SESSAD ARIST
- 2 enfants qui n'ont plus de besoins multiples et donc d'accompagnement SESSAD
- 2 déménagements hors département
- 1 entrée à l'IME « La Clé de sol »
- 1 entrée à l'IMPro « La Bâtie »
- 2 enfants en « coup de pouce »

MOIS D'ENTREE AU SESSAD :



Sur le total de 68 enfants accueillis sur l'année 2022, l'effectif se compose de 23 filles et de 45 garçons. Suite à la diminution de la liste d'attente, les admissions, qui se faisaient massivement en septembre d'ordinaire, ont été effectuées tout au long de l'année : dès la sortie d'un enfant et dès que nous avons une nouvelle.

EFFECTIF PAR AGE

PYRAMIDE DES AGES													
Âges	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13		
Nombre	1		2	1	9	16	8	10	14	5	2		

LES NOTIFICATIONS QUI ARRIVENT AU SESSAD CONCERNENT MAJORITAIREMENT DES ENFANTS EN FIN DE CYCLE ELEMENTAIRES. LES NOTIFICATIONS D'ENFANTS PLUS JEUNES SE FONT DE PLUS EN PLUS RARES. LES FAMILLES ONT BESOIN DE CHEMINER PAR RAPPORT A LA DIFFICULTE DE LEUR ENFANT AVANT D'ENVISAGER UNE DEMANDE DE PARCOURS SCOLAIRE A LA MDA. LA DEMANDE ARRIVE TARDIVEMENT. NOUS METTONS TOUTE NOTRE ENERGIE POUR FAIRE UN TRAVAIL DE COMMUNICATION DANS LE RESEAU POUR REUSSIR A FAIRE CONNAITRE NOTRE ACTIVITE ET LES PLACES CHEZ LES « PETITS ».

DUREE D'ACCOMPAGNEMENT DES 11 ENFANTS SORTIS EN 2022



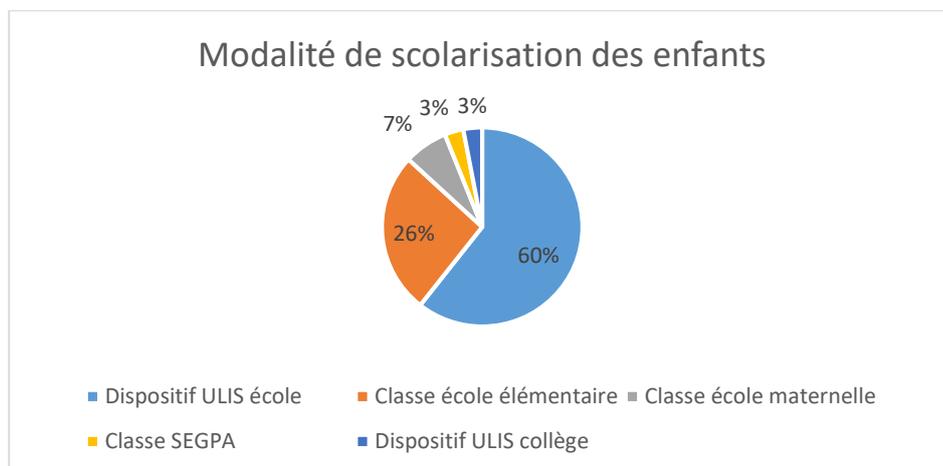
ECOLES PARTENAIRES

Mode	Etablissement scolaire	Ville	Classe	Effectif
SUVIS SESSAD EN ULIS ECOLE	FERDINAND BUISSON	GRENOBLE	ULIS	5
	ALPHONSE DAUDET	GRENOBLE	ULIS	1
	BIZANET	GRENOBLE	ULIS	4
	BAJATIERE	GRENOBLE	ULIS	3
	BEAUVERT	GRENOBLE	ULIS	1
	LES GENETS	GRENOBLE	ULIS	5
	JOSEPH VALLIER	GRENOBLE	ULIS	3
	LUCIE AUBRAC	GRENOBLE	ULIS	2
	PAUL BERT	GRENOBLE	ULIS	1
	JEAN MOULIN	ECHIROLLES	ULIS	2

	ANATOLE FRANCE	FONTAINE	ULIS	4
	ROBESPIERRE	FONTAINE	ULIS	1
	MOUCHEROTTE	SEYSSINET	ULIS	2
	BLANCHE ROCHAS	SEYSSINS	ULIS	1
	BADINTER	ST MARTIN LE VINOUX	ULIS	4
	LA GARE	ST EGREVE	ULIS	1
Total ULIS : 16			TOTAL enfants	40
SUIVI SESSAD EN MATERNELLE	ANATOLE France	FONTAINE	GSM	1
	ANATOLE FRANCE	GERNOBLE	PSM	1
	DIDEROT	GRENOBLE	GSM	1
	SIMONE LAGRANGE	GRENOBLE	GSM	1
	GRAND PRE	MEYLAN	GSM	1
	Total MATERNELLE : 5			TOTAL enfants
SUIVIS SESSAD EN CLASSE ORDINAIRE	LES TREMBLES	GRENOBLE	CM2	2
	ANTHOARD	GRENOBLE	CM1	1
	DAUDET	GRENOBLE	CE1	1
	INSTITUTION ST BRUNO	GRENOBLE	CP	1
	JEAN RACINE	GRENOBLE	CP	1
	LEON JOUHAUX	GRENOBLE	CM2	1
	MALHERBE	GRENOBLE	CM1	1
	LE LAC	GRENOBLE	CE1	1
	BEAUVERT	GRENOBLE	CM2	1
	LIBERATION	GRENOBLE	CE1	1
	LES RUIRES	EYBENS	CE1	1
	LES RUIRES	EYBENS	CM2	1
	ANCIENNE MAIRIE	FONTAINE	CE1	1
	MARCEL CACHIN	FONTAINE	CM2	1
	LE MANIVAL	ST NAZAIRE LES EYMES	CE1	1
	ROCHEPLEINE	ST EGREVE	CP	1
BADINTER	ST MARTIN VINOUX	CE1	1	
Total ECOLES : 17			TOTAL enfants	18
	Collège GERARD PHILIPPE	FONTAINE	6e SEGPA	1
	Collège STENDHAL	GRENOBLE	ULIS	2
	Collège CHARTREUSE	FONTAINE	6e	1
	Collège J. VILAR	ECHIROLLES	6e SEGPA	1
Total COLLEGES : 4			TOTAL enfants	5

Cette année 2022 nous sommes intervenus dans 37 établissements scolaires : 4 collèges, 5 écoles maternelles, 28 école primaires contre 22 en 2021. Cela augmente les trajets, le temps des professionnels passé hors prise en charge avec les enfants, le temps passé à faire du lien avec les partenaires de l'école, etc. Cette forte augmentation de suivis individuels a demandé à l'équipe de réorganiser l'activité du service.

REPARTITION DE L'EFFECTIF ACCUEILLI DE L'ÉLÉMENTAIRE AU COLLÈGE



COUPS DE POUCE

Nous proposons depuis quelques années un « coup de pouce » aux jeunes sortant de l'école élémentaire et entrant au collège n'ayant plus besoin de l'accompagnement SESSAD dans sa totalité avec au moins trois prises en charge. Ces jeunes ont besoin d'être soutenus à l'entrée au collège pendant quelques mois. L'éducateur référent reste là pour lui, ses parents et les partenaires. L'équipe avec le jeune et ses parents décide dans les mois qui suivent le moment favorable pour mettre fin à l'accompagnement.

Cette année, pour mettre à profit le temps dégagé par le manque de notifications de jeunes enfants, nous avons proposé de poursuivre le travail avec des jeunes collégiens plutôt que de passer le relai à l'équipe 12-20. Il s'agissait de 4 jeunes avec plus de besoin que le seul soutien éducatif.

Le travail avec les familles

Il est central pour l'équipe de communiquer avec les familles. Nous communiquons le plus largement possible et par différents canaux pour toucher tous les parents : courrier postal, mail, téléphone, cartables des enfants, en direct lors de la visite des familles au service. Nous adaptons notre support de communication au type d'information et aux personnes à qui nous l'envoyons. Un éducateur s'est formé à la méthode FALC que nous essayons d'utiliser plus systématiquement dans la transmission d'information et la communication en général avec les familles.

Nous proposons des temps d'expression collective des familles sous forme de tables rondes sur des thèmes transversaux et de partager des temps conviviaux comme le « café partagé ».

Activités de groupes

Groupe expression : Théâtre de soi : « j'ose et je m'exprime » de novembre 2021 à avril 2022

Coanimé par une éducatrice et une orthophoniste avec 6 enfants

Un groupe théâtre en co animation avec des enfants de différentes classes élémentaires et âges. Partir de ses propres émotions, identifier celles des autres. Travailler sur la relation à soi et aux autres. Expressions des émotions, de soi avec différents outils graphisme, improvisations, jeux, mimes, support histoire, marionnettes.... Les séances ritualisées (comment je me sens, échauffement corps et voix, expressions, comment je me sens, dessin et relaxation).

Objectifs : Vivre ensemble avec ses émotions / Savoir se présenter / Confiance en soi / Gestion de ses émotions, s'ajuster dans la relation à l'autre / Faire des choix, se positionner, savoir-faire une demande venant de soi

« Comment un groupe de chiens peut nous apprendre à vivre ensemble ? »

Projet à l'initiative d'une éducatrice spécialisée et d'une psychomotricienne avec une intervenante de « Terre Ewenki » et sa meute de chiens à Revel en Belledonne. Sensibiliser les 6 enfants à la nature et l'environnement par la médiation dans un groupe de chiens laissant une large place aux interactions spontanées et permettant de se familiariser avec l'ensemble des chiens. Echanges sur le mode de vie, des besoins, le parcours de chacun. Soins, brossage et jeux. 6 sorties : sur le lieu de vie des chiens et une cani ballade : les enfants ont préparé un petit goûter avec photos aux SESSAD, pour présenter à leur famille ce qu'ils ont fait.

Les objectifs : découverte de l'environnement: développer sa curiosité, s'adapter à la nouveauté. Partir de comment se construit la meute, la place de chaque chien et leur rôle pour le transposer au vivre ensemble
Gestion de ses propres émotions et de celles générées dans le groupe. Confiance en soi et bien être (gérer son espace et celui de l'animal. Prendre soin). Exercer ses compétences motrices adaptées au terrain. Structuration temporo-spatiale.

Cette activité qui relève du soin par la médiation animale et de découverte de l'environnement a eu lieu les mardis après-midi sur le temps scolaire avec accord des parents et des enseignants de novembre 2022 à janvier 2023.

Groupe Ulis école Bajatière en co animation avec l'institutrice de l'ULIS Bajatière qui s'adresse aux 10 enfants de l'ULIS. Ce projet a pris forme à la demande de l'institutrice qui se sentait en difficulté avec certains élèves de sa classe et qui cherchait des outils et du soutien. Sa demande était de proposer un temps de groupe ludique, en co-animation, pour favoriser le vivre ensemble avec plus de respect et d'écoute des uns des autres.

Objectifs : L'objectif est à la fois d'utiliser la dimension corporelle groupale pour développer la coopération entre les élèves et de leur permettre d'identifier leurs forces et celles des autres puis de les renforcer.
Calendrier du projet : Ce groupe a lieu tous les mardis matin de 9 h à 9 H 45 de décembre 2022 à juillet 2023.

Accompagnement cycle ski de fond : une éducatrice spécialisée a accompagné les enfants de la classe d'Ulis de l'école Badinter durant le cycle de ski de fond dans le Vercors ; 4 des enfants sont suivis par le sessad.

Groupe musique « DECOLLE » : Les mercredis après-midi de septembre 2021 à juillet 2022.

Pour 6 enfants coanimé par deux éducateurs tous les mercredis au sessad et inscription à « la source » studio de répétition avec de vrais instruments pour un mercredi par mois : Permettre aux enfants (en dernière année de primaire majoritairement) d'accéder à plus d'autonomie et de responsabilité en proposant une rencontre hebdomadaire au Sessad le mercredi autour d'un projet de création musicale. Ce groupe est ouvert également à certains jeunes nouvellement suivis par le 12/20 en instaurant un parrainage à différents niveaux.

Objectifs : Premiers pas vers une autonomie dans les transports pour les futurs collégiens / Donner l'envie et l'habitude aux futurs entrants du 12/20 de venir dans les locaux du sessad , de prendre des repères et de créer des liens / Répondre à un besoin d'enrichissement personnel par la création en petit groupe.

Bilan de l'activité du SESSAD 12-20

« Un dispositif au service des jeunes vers une réalisation autonome de leur projet de vie » avec pour missions (Conformément à l'Article D312-12 du CASF)

Pour les 12-16 ans l'accompagnement visera à une plus grande autonomie dans les transports, mais aussi dans l'organisation journalière de la vie d'un collégien. Un travail en lien avec les collègues et autres dispositifs est mis en place pour un partenariat.

Pour les plus de 16 ans ils doivent être en mesure, avec un soutien, d'accéder à une formation professionnelle, que ce soit en lycée professionnel, Ulis pro ou en alternance. Ils peuvent être également en situation de rupture, ou d'échec, relative à des difficultés personnelles. Dans ce cas le SESSAD 12/20 ans soutient les jeunes dans la construction de leur projet de vie. L'engagement du jeune et de la famille est indispensable à la mise en place de l'accompagnement.

Le SESSAD 12-20 ans APAJH38 a pour mission d'accompagner chaque personne afin qu'elle puisse s'inscrire de façon autonome dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle. Le service intervient dans les différentes étapes du projet professionnel et social des jeunes accompagnés :

- phase de découverte du service et de prise de contact
- phase de construction du projet personnalisé
- moins de 16 ans autonomie au sens large, découverte du collège, mise en place d'aides spécifiques
- pour les plus de 16 ans, phase de découverte des métiers, formation professionnelle et découverte de l'entreprise.
- accompagnement renforcé à l'insertion sociale et professionnelle.

Le SESSAD 12-20 ans se positionne au carrefour d'un réseau de partenaires. Il travaille en collaboration étroite avec les services adaptés et de droits communs. Chaque usager se construit son propre réseau de partenaires au fur et à mesure de la construction de son projet.

Depuis son ouverture le service est ouvert 216 jours afin d'assurer pendant les congés scolaires les suivis et de proposer des groupes aux jeunes scolarisés. Cela permet également, notamment lors des périodes de stages en entreprises des 16-20 ans, une présence plus large que le calendrier scolaire.

Le service s'ouvre également sur l'extérieur en accueillant des stagiaires mais en proposant également :

- Un stage mission locale découverte des métiers en SESSAD
- En participant à des formations avec d'autres structures externes à l'APAJH38
- En organisant des rencontres avec les référents de scolarité
- Le service propose régulièrement des rencontres aux autres SESSAD de l'agglo, ou y participe
- A la demande de la MDA ou d'autres services, rencontre des familles en aval des admissions pour les informer

- C'est également des groupes le mercredi après-midi pour aider les jeunes à développer leur socialisation à la fois avec leurs pairs et à la fois avec les personnes qui composent leur quotidien (lieux culturels, lieux sportifs, restaurants, cinémas...).

Pour les 12/20 ans, nous avons le groupe « keskis'pass » animé par Isabelle et Sandrine avec un groupe filles pour aborder les questions de la puberté. Ce groupe a démarré suite à la demande des familles lors des rencontres pour co-construire le Projet Personnalisé d'Activité de leur enfant. Beaucoup de parents indiquent être en difficulté pour aborder les changements à l'adolescence de leur enfant ainsi que les questionnements qui vont de pairs.

Les éducateurs Carine, Corinne, Maëlle et Johan proposent « C'est ton aprèm ». Les jeunes décident d'un mercredi sur l'autre des activités. Pour communiquer plus facilement, l'équipe a créé un PADLET. Il permet aux jeunes de connaître les activités proposées le mercredi mais aussi sur les semaines des petites vacances scolaires. Tous les jeunes ont accès à un écran. C'est une manière de rester informé avec le SESSAD.

DIAGNOSTIC

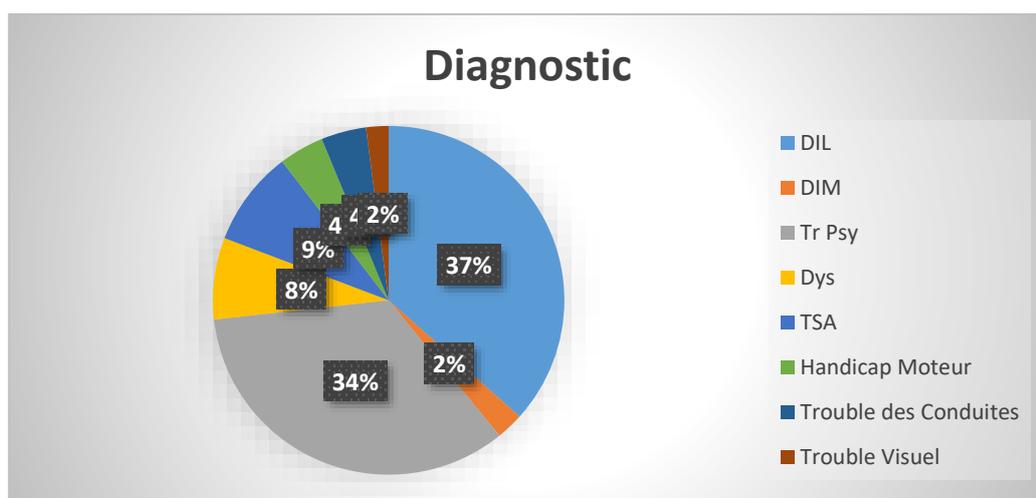


Diagramme : Répartition en pourcentage des enfants accompagnés par le SESSAD sur la tranche d'âge des 12-20 ans en fonction de leur diagnostic

Nous avons retenu pour la réalisation de ce diagramme différents diagnostic issus de la CIM 10, à savoir la déficience intellectuelle légère (DIL), la déficience intellectuelle moyenne (DIM), la déficience intellectuelle sévère (DIS), les troubles du spectre de l'autisme (TSA), les autres troubles du développement psychiques (autres troubles psy) ainsi que les troubles spécifiques des apprentissages et du développement comprenant la dysphasie et les troubles mixtes des acquisitions scolaires lorsque l'enfant présente plusieurs troubles spécifiques du développement et/ou des apprentissages scolaires.

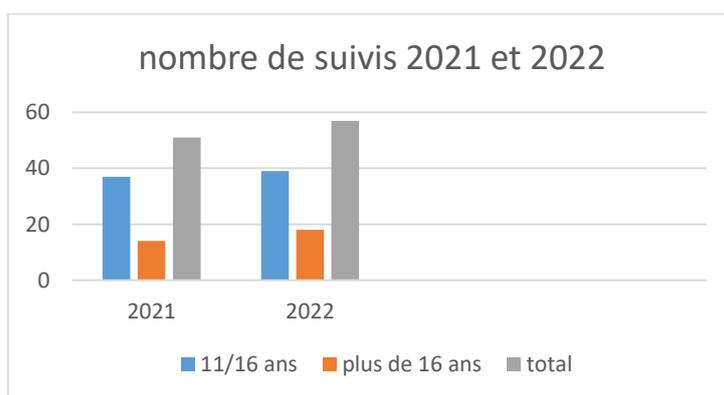
A travers ce graphique, nous pouvons observer que **29%** (32% l'année passée) des enfants accompagnés par notre service présentent une déficience intellectuelle légère (DIL) avec ou sans trouble associé et **2%** (2% l'année passée) une déficience intellectuelle moyenne avec ou sans trouble associé (DIM). Par ailleurs, nous

pouvons observer à travers ce diagramme qu'un quart des jeunes accompagnés par le SESSAD présentent des troubles psycho-affectifs sans déficience intellectuelle associée, soit un pourcentage estimé à **28%** (29,8% l'année passée). Parmi cette catégorie, il est à noter que 12% d'entre eux présentent un trouble du développement psychologique, 7% un Trouble Envahissant du Développement (TSA) et 9% un trouble des conduites (TC). En outre, **36%** (33,33% l'année passée) des enfants accompagnés par notre service présentent un trouble spécifique des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie) ou du développement (dysphasie, trouble d'acquisition des coordinations motrices, Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) et ce, la plupart du temps dans le cadre d'un profil multi-dys (plusieurs troubles spécifiques des apprentissages scolaires/ du développement associés). Enfin, 1,7% des jeunes accompagnés par le SESSAD présentent en diagnostic principal une déficience visuelle (Troubles visuels) associé à des troubles des apprentissages.

SITUATION DES JEUNES ACCUEILLIS

L'année 2022 a encore été marquée par des professionnels et des jeunes absents pour cause COVID. Mais les partenariats ont pu redémarrer ainsi que l'accès aux diverses activités culturelles et sportives.

AGES/ANNEES	MOINS DE 16 ANS		PLUS DE 16 ANS		TOTAL
2021	Filles : 13	37 jeunes	Filles : 6	14 jeunes	51 jeunes suivis
	Garçons : 24		Garçons : 8		
2022	Filles : 15	39 jeunes	Filles : 8	18 jeunes	57 jeunes suivis
	Garçons : 24		Garçons : 10		



Le groupe des moins de 16 ans est alimenté par le SESSAD 3-12 ans afin d'éviter la rupture de parcours.

Nous notons que le SESSAD 12-20 ans a réalisé 57 suivis sur l'année 2022 dont 34 garçons et 23 filles.

POUR LES PLUS DE 16 ANS TOUJOURS SUIVIS (9 jeunes concernés), le parcours et les besoins sont les suivants :

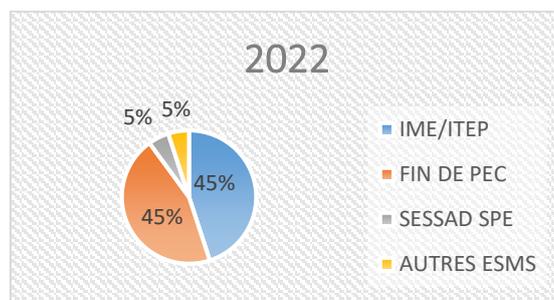
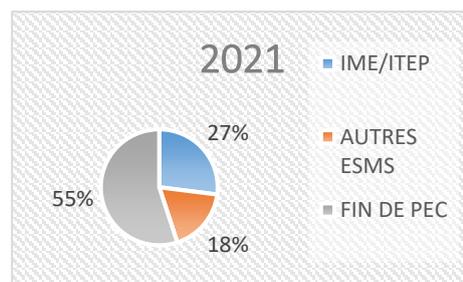
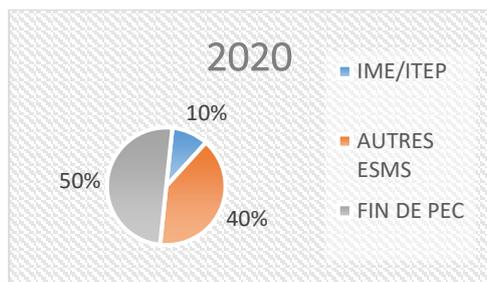
- SIX suivent un CAP (soutien au maintien à la scolarité)
- UN est en évaluation pour une orientation en adéquation avec les résultats des bilans (parcours adultes) avec un suivi en collaboration avec l'Ecole de la Seconde Chance (E2C)
- UN en recherche d'emploi et démarche de logement
- UN suivi en collaboration avec l'IME LA CLE DE SOL afin d'éviter une rupture de parcours

SORTIES DES JEUNES EN 2022

- UN jeune a été dirigé vers un SESSAD Spécialisé pour répondre au mieux à sa pathologie de malvoyant
- SEPT jeunes ont été admis en IME (deux à l'IME LA CLE DE SOL et CINQ à l'IME EPISEAH/LA BATIE)
- UN jeune a été admis en ITEP
- UN jeune est entré en ESAT
- HUIT jeunes ou leur famille ont souhaité poursuivre leur parcours scolaire sans le soutien du SESSAD

SORTIES DES JEUNES COMPARATIF SUR LES TROIS DERNIERES ANNEES

	IME/ITEP	ESMS (saj, foyer, esat..)	SESSAD spécialisé	Fin de prise en charge (PEC°)	TOTAL
2020	1	4	0	5	10
2021	3	2	0	6	11
2022	8	1	1	8	18



Nous notons une progression des sorties au fil des années. En effet, l'équipe du SESSAD 12/20 ans se questionne sur ses missions. Il est important d'interroger les familles et les jeunes sur leurs attentes des prises en charge SESSAD. En effet, nous relevons :

- Un grand manque d'assiduité (le SESSAD étant un droit, il y a une perte de vue qu'il associe les familles et les jeunes à des devoirs)
- Une difficulté pour les jeunes d'abandonner la béquille que peut représenter le SESSAD au quotidien. Nous avons donc autorisé les jeunes à revenir vers le SESSAD en cas de besoin et nous faisons des liens réguliers pour évaluer la situation (au moins les 6 premiers mois de la fin de prise en charge)
- Un lien avec des partenaires extérieurs qui peuvent prendre le relai et assurer un suivi différent mais sécurisant.

Nous avons une famille qui a adressé un courrier à l'ARS pour fin de prise en charge arbitraire de notre part. En effet, il n'y avait aucune assiduité ni de la part de la famille, ni de la part du jeune. Nous avons proposé à la famille de reprendre contact avec nous en septembre 2022. Nous n'avons jamais eu de nouvelle d'une volonté d'adhérer à minima à nos demandes.

ADMISSIONS DES JEUNES EN 2022

- HUIT jeunes arrivant du SESSAD 3/12 ans
- QUATRE jeunes arrivant de l'IME LA CLE DE SOL et ayant besoin d'un suivi pour éviter une rupture de parcours
- UN jeune suivi en foyer d'accueil d'urgence
- UN jeune arrivant d'un autre département avec une notification SESSAD DI

- UN jeune arrivant du SESSAD ARIST

Nous avons effectué 15 admissions pour l'année 2022

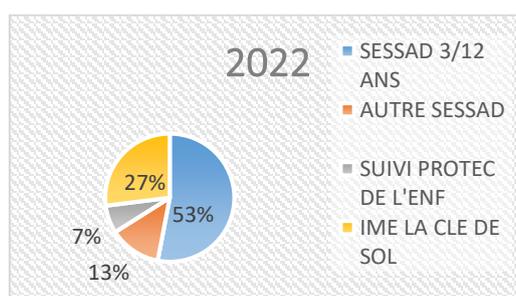
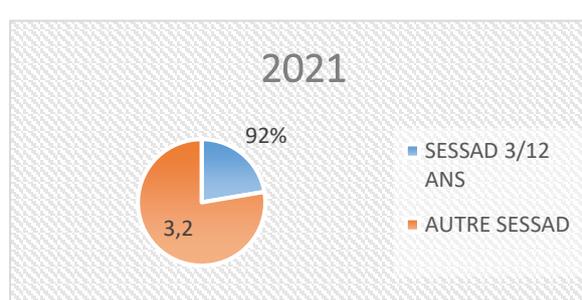
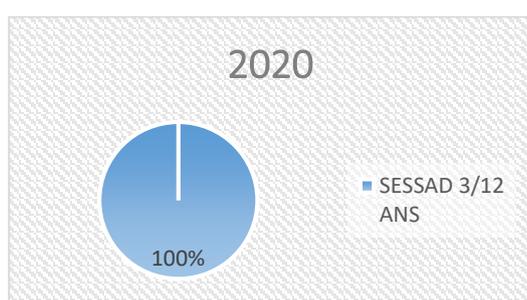
Nous privilégions les entrées des jeunes du 3/12 ans qui ont besoin de poursuivre leur suivi. Cependant, cette priorité ne nous empêche pas les admissions sur la tranche d'âge des 16/20 ans.

Notre point de vigilance : libérer suffisamment de place pour septembre afin de pouvoir admettre les jeunes qui arrivent du 3-12 ans et éviter les ruptures de parcours.

Nous notons que les professionnels du groupe des pros (16/20 ans) de l'IME LA CLE DE SOL font de plus en plus appel au Pôle Enfance APAJH38 en sollicitant les compétences du SESSAD 12/20 ans pour finir d'accompagner les jeunes sortants de l'IME avec un parcours pouvant se poursuivre dans le milieu « ordinaire ». Ainsi, il y a une part de plus en plus active à trouver des solutions en proposant de l'inclusion au sens de la Loi du 11 février 2005.

ADMISSIONS DES JEUNES COMPARATIF SUR LES TROIS DERNIERES ANNEES

	SESSAD APAJH 3/12 ANS	AUTRE SESSAD (delphidys, arist, autre départ...)	SUIVI PROTECTION DE L'ENFANCE	Arrivant de l'IME LA CLE DE SOL	TOTAL
2020	11	0	0	0	11
2021	13	1	0	0	14
2022	8	2	1	4	15

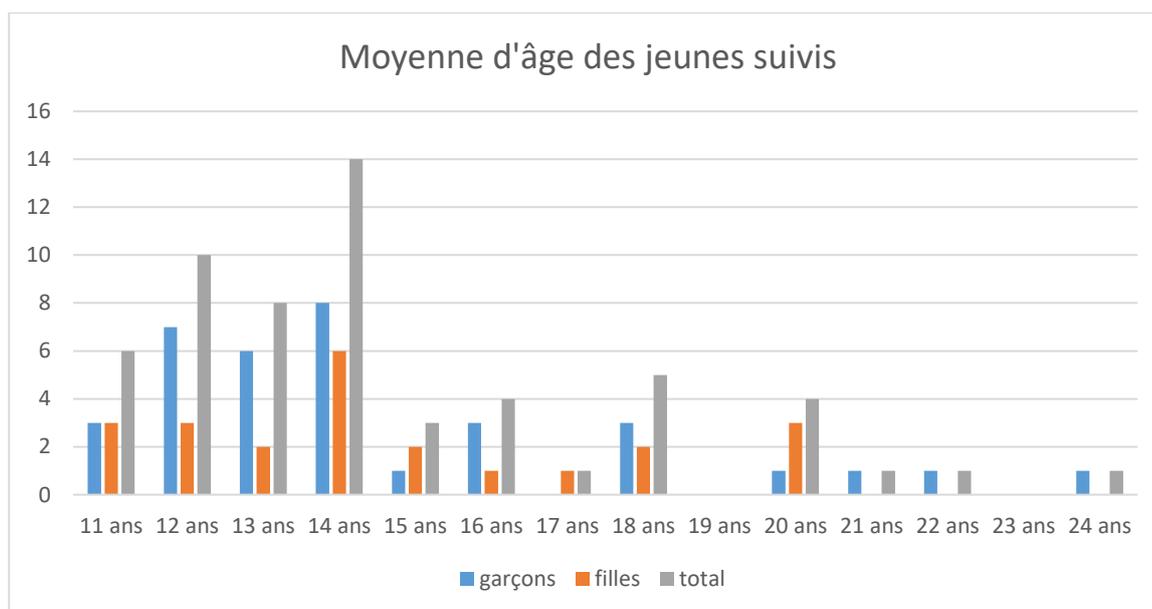


Nous notons que plus de solutions trouvées pour sortir les jeunes du processus SESSAD en les armant pour affronter le milieu ordinaire permet de faire plus d'admission dans l'année et de permettre à des jeunes d'être soutenus durant un temps suffisamment nécessaire pour leur donner de l'assurance.

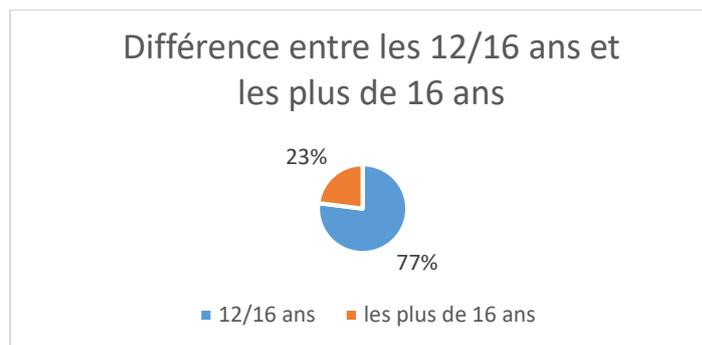
Depuis trois ans, nous essayons de varier les arrivées et notamment sur la tranche des 16/20 ans. Cette stratégie nous permet de garder le lien ou d'ouvrir de nouveaux partenariats. Cela permet également à l'équipe du SESSAD de diversifier ses prises en charge à la fois dans le milieu scolaire traditionnel mais également dans le monde d'adulte (formation, recherches d'emploi...).

De plus, comme nous comptons des professionnels en pluridisciplinarité sur les trois sites du Pôle Enfance (SASSE/IME/SESSAD) nous préconisons des prises en charge sans rupture de parcours en passant d'un site à l'autre. Cela nous permet d'avoir une bonne connaissance des situations des jeunes et de travailler le partenariat en interne. Les jeunes peuvent ainsi passer du SESSAD à l'IME et de l'IME au SESSAD. Ce partenariat permet de la fluidité et de la souplesse dans la résolution soit des cas complexes soit des cas qui demandent encore un « petit coup de pouce ».

La moyenne d'âge des jeunes suivis



Les jeunes entre 11 ans et 16 ans représentent une grande proposition des jeunes suivis par le SESSAD 12/20 ans. En effet, le groupe est essentiellement alimenté par les jeunes passant du SESSAD 3/12 ans au SESSAD 12/20 ans. Ainsi, les entrées au collège (11/12 ans) s'élèvent à 16 jeunes. Il est important que les jeunes en situation de handicap entrant au collège soient soutenus dans leur scolarité surtout s'ils sont en attente d'une admission en classe ULIS ou SEGPA. De même, le groupe des 14 ans s'élève à 14 suivis. C'est un groupe qui nécessite une grande vigilance de notre part du fait qu'ils arrivent en fin de parcours collège et qu'il faut travailler l'orientation « après collège ».



Les plus de 16 ans ne représentent même pas un tiers des prises en charge. Mais ils permettent à l'équipe du SESSAD 12/20 ans de rester ancrée dans la réalité du monde professionnel. Pour les prochaines années, les missions du SESSAD 12/20 ans devraient se concentrer sur deux tranches d'âges qui sont critiques dans la vie scolaire de jeunes :

- Les 11/12 ans lors de l'entrée au collège
- Les plus de 16 ans lors de l'entrée dans la formation ou dans le monde professionnel

FREQUENTATION SCOLAIRE DES JEUNES

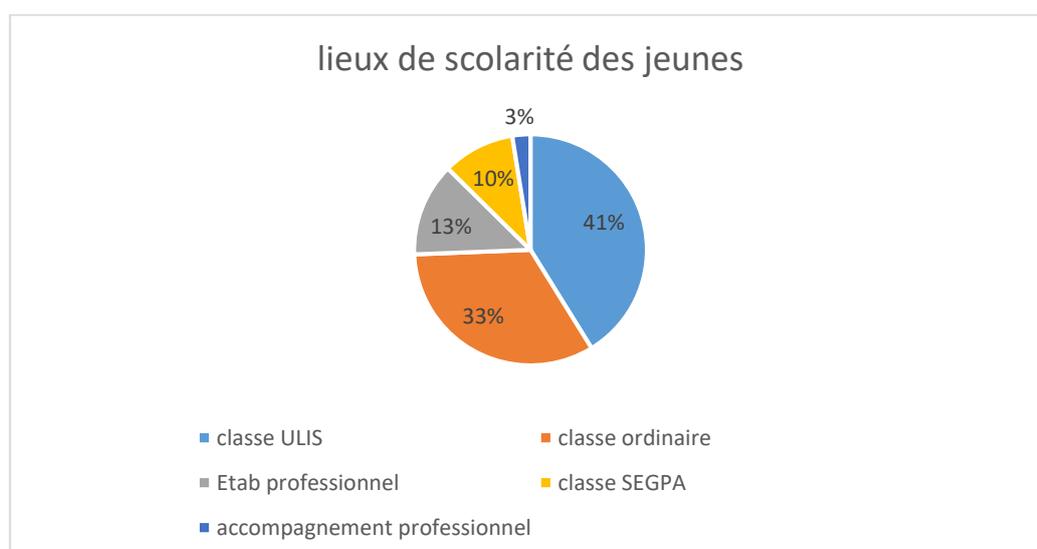
Les 39 jeunes, toujours présents au 31 décembre 2022, étaient scolarisés comme suit :

CLASSE ULIS adaptée à la situation du jeune : 16 jeunes

CLASSE COLLEGE OU LYCEE ORDINAIRE FAUTE DE PLACE EN ULIS OU SEGPA : 13 jeunes

ETABLISSEMENT ADAPTE (CFPPA – IMT – Ecole de la Seconde Chance) : 5 jeunes

CLASSE SEGPA adaptée à la situation du jeune : 4 jeunes

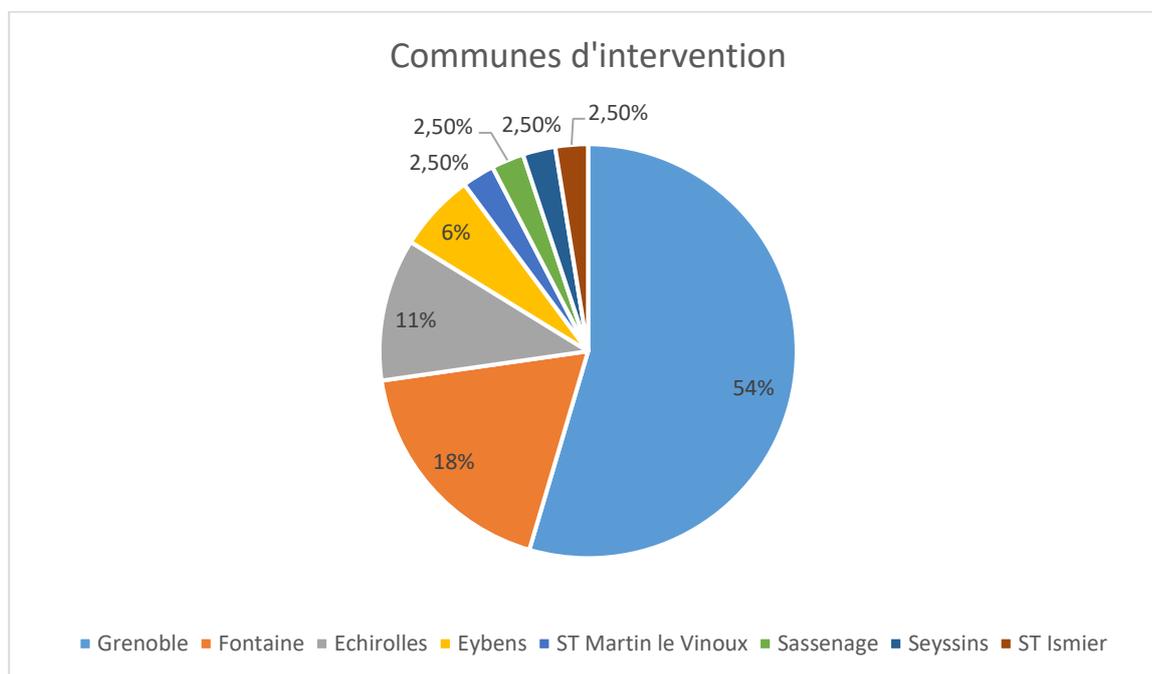


Nous accompagnons un tiers de notre effectif de jeunes qui devraient être orientés ULIS ou SEGPA ou qui sont réorientés mais pour lesquels des places font défauts. Certaines réorientations ne sont pas effectives du fait de la résistance des parents et/ou du jeune malgré des difficultés avérées et relevées lors des ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation).

PARTENAIRES

<i>GRENOBLE</i>		
COLLEGE FANTIN LATOUR	1	2.5%
COLLEGE VILLAGE OLYMPIQUE	2	6%
COLLEGE MUNCH	5	15%
COLLEGE LUCIE AUBRAC	2	6%
COLLEGE AIME CESAIRE	2	6%
COLLEGE STENDHAL	2	6%
LYCEE ARGOUGES	1	2.5%
LYCEE LOUISE MICHEL	1	2.5%
LYCEE JACQUES PREVERT	1	2.5%
IMT	1	2.5%
ECOLE DE LA SECONDE CHANCE	1	2.5%
<i>FONTAINE</i>		
COLLEGE GERARD PHILIPPE	4	12%
COLLEGE JULES VALLES	2	6%
<i>ECHIROLLES</i>		
COLLEGE JEAN VILAR	1	2.5%
COLLEGE LOUIS LUMIERE	3	8.5%
<i>EYBENS</i>		
COLLEGE LES SAULES	2	6%
<i>SAINT MARTIN LE VINOUX</i>		
COLLEGE CHARTREUSE	1	2.5%

SASSENAGE		
COLLEGE FLEMING	1	2.5%
SEYSSINS		
COLLEGE MARC SANGNIER	1	2.5%
SAINT ISMIER		
CFPPA	1	2.5%



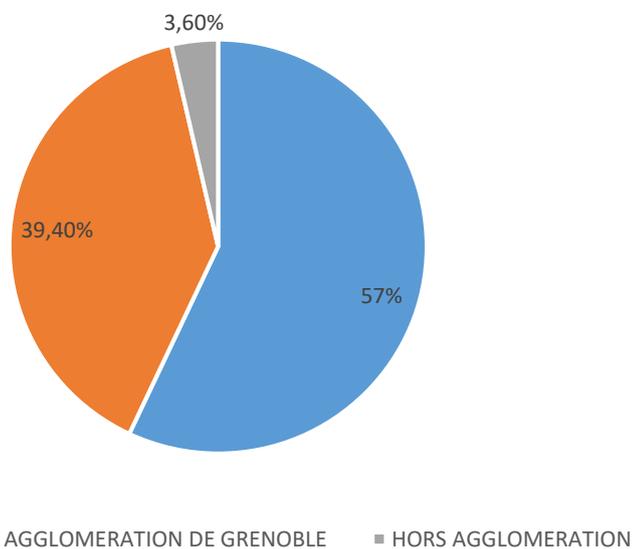
Les interventions au sein de la ville de Grenoble restent importantes avec 11 établissements qui travaillent en étroite collaboration avec l'équipe du SESSAD 12/20 ans.

DOMICILE DES FAMILLES

GRENOBLE ET AGGLOMERATION		
GRENOBLE	32 JEUNES	57%
FONTAINE	7 JEUNES	12%
ECHIROLLES	6 JEUNES	10%
EYBENS	1 JEUNE	1.8%

LE PONT DE CLAIX	1 JEUNE	1.8%
MEYLAN	1 JEUNE	1.8%
MONTAUD	1 JEUNE	1.8%
NOYAREY	1 JEUNE	1.8%
SEYSSINET PARISET	1 JEUNE	1.8%
SAINT EGREVE	2 JEUNES	3%
FONTANIL LE CORNILLON	1 JEUNE	1.8%
VARCES ALLIERES ET RISSETS	1 JEUNE	1.8%
HORS AGGLOMERATION		
MOIRANS	1 JEUNE	1.8%
ROYBON	1 JEUNE	1.8%
TOTAL	57	100%

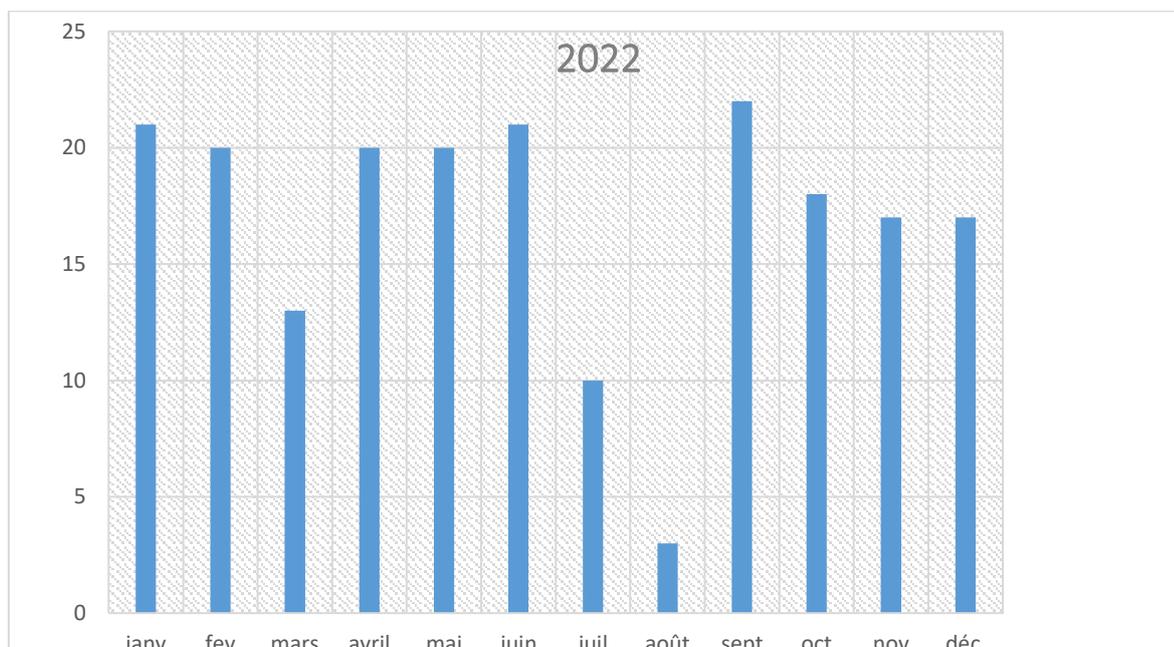
Communes des domiciles des familles des jeunes



Les familles qui sont domiciliées hors agglomération restent à la marge. En effet, plus la famille et le jeune sont éloignés des bureaux du SESSAD et plus s'est difficile de les mobiliser pour venir rencontrer l'équipe d'autant si la famille n'est pas véhiculée.

CALENDRIER DES JOURS D'OUVERTURE DU SERVICE EN 2022

2022 = 212 jours d'ouverture de janvier à décembre 2022 répartis comme sur le graphique et 216 jours d'ouverture de septembre 2021 à août 2022.



L'activité du SESSAD 12/20 ans chute uniquement pendant la période estivale puisque l'établissement ferme ses portes. Il reste ouvert durant les petites vacances scolaires. Le passage à 210 jours, demandé par l'ARS, risque de changer un peu les périodes d'ouverture puisque nous allons fermer l'établissement 6 jours supplémentaires.

LES PARTENAIRES DU SESSAD 12/20 ANS

Les partenariats se font et se défont en fonction des jeunes que nous suivons. Cette année, nous avons travaillé avec des collèges et des lycées. L'Education Nationale est notre principal partenaire. Mais pour mener à bien toutes les missions du SESSAD, il est nécessaire d'élargir notre horizon.

Concernant, les jeunes en recherche d'emploi, nous avons travaillé avec les Missions Locales, Pole Emploi, Cap Emploi et des institutions de formation comme l'IMT, le CFPPA et l'Ecole de la Seconde Chance. Lorsque le droit commun ne suffit plus, nous allons chercher des ressources d'abord au sein de notre association l'APAJH38, puis auprès de nos homologues comme l'AFIPH, la Sauvegarde, l'OVE...

Nous avons également des partenariats avec des institutions qui relèvent de la protection de l'Enfance comme la MECS du Village de l'Amitié et la structure SEPIA ou le Foyer d'accueil d'urgence du Charmeyran. En effet, les jeunes peuvent être admis avec une mesure administrative ou judiciaire en protection de

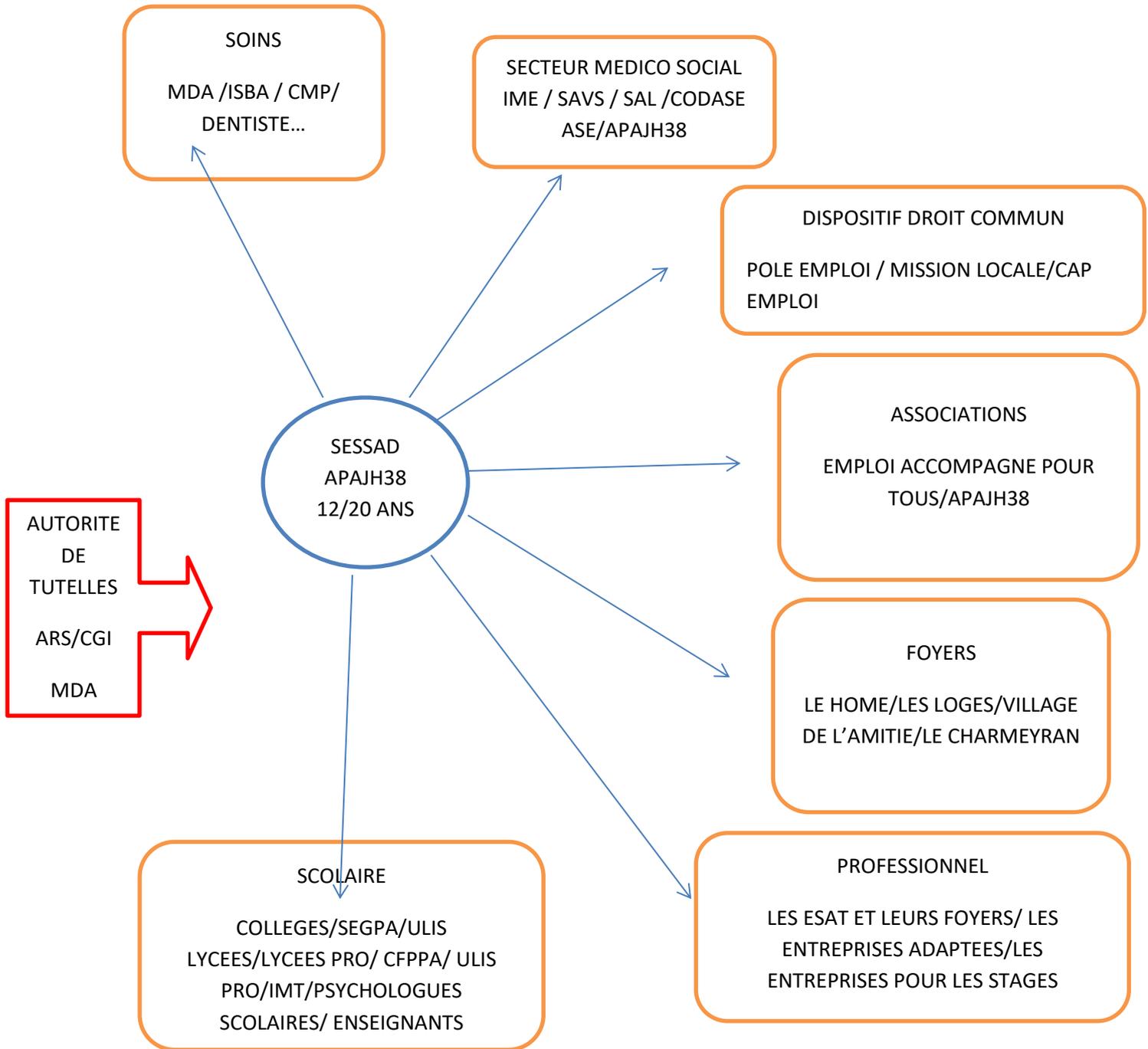
l'Enfance. Il nous arrive de faire des Informations préoccupantes. En 2021, nous en avons établi deux avec des retombées sur 2022. Le travail avec les familles, dans ce cas-là, n'est pas aisé parce que les parents vivent notre position comme une trahison. En mars 2022, nous avons dû mettre fin à une prise en charge pour « rupture de confiance ». L'Aide Sociale à l'Enfance a repris contact avec nous pour reprendre la mesure rompue par la famille. Nous les avons orientés vers un autre SESSAD parce que la famille a souhaité mettre des conditions à la reprise, conditions que nous avons refusées.

Cette année, nous avons eu un fort partenariat dans le cadre du Pôle Enfance (structure IME LA CLE DE SOL de l'APAJH) dont fait partie le SESSAD. Nous avons travaillé en transversal avec Claire SCHNEIDER – Chargée d'Insertion – qui intervient à 80% à l'IME LA CLE DE SOL et à 20% au SESSAD 12/20 ans. Elle a permis à quatre situations de ne pas avoir de rupture de parcours. Trois jeunes étaient sortant de l'IME LA CLE DE SOL mais avaient besoin encore d'aide. Un jeune est passé temporairement de l'IME LA CLE DE SOL au SESSAD, pour un temps, dans l'attente de réintégrer l'IME LA CLE DE SOL. Ce travail permet aux deux structures de travailler des parcours singuliers. Nous nous sommes aperçus que le « va et vient » possible entre les deux structures permettait de maintenir les jeunes dans un parcours et d'éviter le « zéro sans solution ». La question administrative reste posée. En effet, le SESSAD travaille avec une notification IME LA CLE DE SOL et l'IME LA CLE DE SOL fonctionne avec une notification SESSAD. Il devient nécessaire de pouvoir prendre en charge des jeunes avec plus de souplesse administrative.

Cette année, outre la formation 24 octobre 2022, qui réunissait le SESSAD 3/20 ans, nous avons accueilli Audrey COLOMB d'Emploi Accompagné pour tous pour une information aux professionnels du SESSAD 12/20 ans. Cette intervention faisait suite à l'invitation faite par Monsieur GAROFALO de la Plateforme Emploi Accompagné en collaboration avec MESSIDOR qui avait eu lieu le 18 octobre 2022.

Les ressources de l'APAJH38 dont nous parlons, ci-dessus, nous permettent de faire visiter des foyers, des ESAT, des SA, des SARIL... En effet, cet accès à des visites ou/et des informations ou/et des stages facilitent grandement le travail. Ainsi, l'éducateur et le jeune, peuvent argumenter les dossiers MDA qui finalisent le parcours adulte (RQTH, AAH...).

EXEMPLES DE PARTENARIATS



ARRET SUR IMAGE AU SESSAD 3-20 EN CETTE ANNEE 2022

Tranches de vie au SESSAD 3-12

Sortie aquatique au lac de Paladru le mercredi 13 juillet de 10h00 à 17h00

Projet à l'initiative d'une psychomotricienne et d'une orthophoniste qui ont proposé, en ce début de vacances d'été, une sortie pique-nique et baignade pour 4 enfants accompagnés par le service. C'est un temps où ces enfants vont se rencontrer, partager une activité hors du contexte scolaire. C'est faire profiter d'un moment à l'extérieur à des enfants en situation sociale précaire.

EKIDEN octobre 2022 : encore plus d'équipe de l'an dernier ! Equipes de 6 coureurs mixtes avec des usagers en situations de handicap et des professionnels de l'association APAJH 38. Les professionnels du SESSAD 3-12 ont organisé et participé à cet évènement avec encore une fois une grande motivation car rejoint par de plus en plus de collègue de l'APAJH 38. C'est en effet au 3-12 que certaines professionnelles, avec la cheffe de service et le Directeur ont lancé la première participation à l'EKIDEN en 2015 et l'organisent depuis chaque année en l'amplifiant pour faire participer au maximum les autres structures de l'APAJH 38.

Cette journée fut une belle réussite avec des médailles pour les plus rapides et la satisfaction d'avoir participé à cette jolie action solidaire pour les autres. Et un grand merci aux supporters aussi !

Tranches de vie au SESSAD 12-20

C'est ton aprèm...



Des activités pendant les petites vacances scolaires....



Tranches de vie au SESSAD 3-20

Des fêtes de début et de fin d'année...

Fête de fin d'année SESSAD 3-20 en présence des familles, équipes, administrateurs, Directeur Général et Présidente de l'association

Permettre aux administrateurs de rencontrer les familles et les jeunes avant le conseil d'administration qui se déroule sur notre site aujourd'hui. Souhaiter de bonnes vacances aux enfants, dire « au revoir » à ceux pour qui le suivi Sessad s'arrête, accompagner certains enfants du 3-12 vers le sessad 12-20 suite du groupe passerelle, présenter le travail de certains groupes de l'année, jouer ensemble au basket, danser et chanter, et profiter de animaux de la ferme itinérante qui s'est arrêtée pour la journée au Pôle enfance et... fêter la fin de l'année scolaire et fêter l'été !

Le goûter offert par le SESSAD aux jeunes et leurs familles le 29 juin 2022 côté cour IME a été préparé par les « grands du 12-20 » : cocktails colorés et gourmandises sucrées.

La ferme Itinérante « La Bicoque » s'est installée pour une journée sur le pôle enfance. Les enfants-jeunes de l'IME ont pu en profiter le matin. L'après-midi les chanceux ont été les enfants-jeunes du SESSAD et leurs familles. : cette intervention a été une réussite totale ! Tout le monde (enfants, jeunes, parents, professionnels, ...) à énormément apprécié de vivre un temps à la ferme. Tous les retours sont très positifs ! Les enfants ont pu rencontrer les jeunes et l'équipe du 12-20 qu'ils retrouveront à la rentrée. Ensembles, ils ont visité les locaux aménagés pour les adolescents afin de permettre à chacun de se projeter. Les parents ont profité pour poser les dernières questions avant les « grandes » vacances.

Un concert a eu lieu en live et en plein air présenté par deux éducateurs et les enfants du 3-12 : applaudissements et sifflés à gogo pour un BIS, ce fut un vrai succès !

Les jeunes et professionnels qui avaient participé à **Danse l'Europe** ont fait participer les autres petits et grand à la chorégraphie qu'ils étaient fiers de montrer à tout le monde.



Du travail en pluridisciplinarité et en équipe SESSAD 3-20 ans

Quoi de mieux que d'innover, d'échanger, de partager... L'équipe SESSAD 3-20 ans c'est tout cela à la fois. Nous vous donnons quelques exemples :

INNOVER :

Le 25 octobre 2022, nous avons demandé aux familles du SESSAD 12/20 ans de venir à la rencontre des professionnels.

Le médecin, l'orthophoniste et la psychomotricienne ont présenté en vidéo (elles étaient absentes pour raison de travail à temps partiel et/ou pour congés) leur fonction afin d'éclairer la vision des familles sur leurs interventions auprès de leur enfant.

Collaboration et innovation avec le groupe « les maths à toutes les sauces ».

Les orthophonistes ont proposé sur l'année scolaire 2020/2022 et à 6 jeunes (fin école élémentaire et début collège) d'utiliser le support cuisine pour aborder les notions mathématiques : sériation, conservation, classification, système métrique, évaluation d'un prix..., dans un cadre chaleureux d'échanges et de pratiques culinaires. Elles ont pratiqué l'art de rendre « digeste » les mathématiques en les dégustant et en les partageant à la fin de l'expérimentation. Objectifs : Expérimentation et mise en pratique de concepts logico-mathématiques (conservation, mesures, pesée, proportions, notion de durée et de chronologie, accession au système numérique et métrique)

Objectifs secondaires : Capacités à établir une liste de courses (saisonnalité, budget...) / Choix consensuel d'une recette (argumentation) / Maîtrise du vocabulaire de la cuisine / Gestion du temps / Travail de la chronologie et du récit : écriture de la recette, classement et organisation.

Déroulé d'une séance : Réalisation d'une recette - Choix de celle de la séance suivante - Etablissement liste et quantités - Ecriture de la recette - Dégustation / retour maison avec une boîte

Art-thérapie et médiation animale :

Arrivée de Talita qui rejoint Sirius à l'atelier de l'art-thérapeute. Les enfants, jeunes sont ravis et profitent vraiment de cette nouvelle médiation avec les chiens qui répond à leurs besoins. C'est un plus dans notre activité qui est très apprécié des familles.

ECHANGER :

Se former ensemble : formation collective équipes SESSAD et SASSE, le 24 octobre 2022

Matin : « *Connaissances actualisées sur l'autisme* » par Emilie Raigué psychologue-neuropsychologue et Emmanuel Chartier éducateur spécialisé de l'équipe Ressources Autisme dans le cadre de notre convention pour l'accompagnement d'enfants porteurs de TSA

- TSA : origine, statistiques et troubles associés, facteurs de risques
- Définition et notion de spectre
- Les différents aspects : social, communication, sensorialité, intérêts, manières de pensée, fonctions exécutives
- Comment apprend une personne TSA
- Questions diverses/Echanges

Après-midi : *Présentation du travail d'articulation et de partenariat avec l'équipe ressource DYS* par F. KERBAOL, cheffe de service et A. BOCK, psychologue spécialisée en neuropsychologie

Après-midi (suite) : « *Surmonter l'épuisement parental* » par Agata Urbanowicz, attachée d'enseignement et de recherche à l'Université Grenoble Alpes

Être parent est source de joies mais peut aussi se révéler épuisant, d'autant plus que nous souhaitons être un parent parfait pour nos enfants. Syndrome en expansion : près de 9% des parents sont confrontés au burnout parental, et jusqu'à 30% chez les parents d'enfants atteints de maladies chroniques. Comment prévenir et surmonter cet épuisement ? L'intervention proposée va nous aider à comprendre les mécanismes en jeu et nous offrir des pistes pour accompagner les parents à mieux vivre ce rôle auprès de leurs enfants qu'ils soient en situation de handicap ou non.

« Partage de connaissances » est un temps institutionnalisé d'1h30 trois à quatre fois dans l'année : retour de formation, de lecture, de thèmes pour penser et « mouliner » ensemble.

« KESKIS'PASS » : Le médecin, la psychomotricienne et un éducateur ont mené des groupes de jeunes filles et garçons autour de l'adolescence et des changements pubertaires. L'intitulé de ces groupes ont été présentés sous l'appellation « KESKIS'PASS ». Le rythme d'une fois par mois a démarré en septembre 2021 jusqu'en mai 2022. En fin de cycle, une réunion en direction des parents a été proposée pour mesurer, avec eux, la pertinence d'un tel outil et de sa poursuite. Après échanges et analyses, seul le groupe filles a été poursuivi entre novembre 2022 et avril 2023. Ces séances se termineront, à nouveau, par une rencontre et un retour aux parents.

PARTAGER :

Le groupe passerelle institué depuis quelques années a pris plusieurs formes selon les années et le contexte. Ce groupe est animé par des professionnels qui travaillent respectivement au 3-12 et au 12-20, à destination de jeunes pré-adolescents sortants de l'école élémentaire ou du dispositif ULIS école et pressentis pour poursuivre le travail avec le SESSAD 12-20. Les objectifs sont de sensibiliser les pré-ados à une venue régulière

dans les locaux du SESSAD par une activité de groupe, à rencontrer les nouveaux professionnels, pour préparer le passage au SESSAD 12-20 et de les accompagner à se positionner en tant qu'individus dans un groupe nouveau (en vue également de préparer leur entrée au collège), à trouver leur place dans ce groupe de pairs.

En 2022, c'est une journée à la mer qui a réuni des enfants sortants de l'école élémentaire et entrant au collège dans quelques mois (fin sessad 3-12 et passage au 12-20) et des jeunes collégiens au 12-20. Ce groupe a été accompagné par des professionnels de différents métiers de l'équipe pluridisciplinaire.

Au-delà de l'aspect découverte d'un nouvel environnement pour certains, et de profiter des joies de la plage, il s'agit de favoriser les liens entre les 2 tranches d'âge du SESSAD mais aussi entre jeunes venant d'écoles différentes. Cette sortie a pour objectifs de mettre chaque jeune en situation de trouver sa place dans le groupe et de coopérer dans une activité ludique.

Les objectifs de ce projet Passerelle : Offrir l'opportunité, à des jeunes en situations de handicap et/ou issus de milieu en grande précarité, d'accéder à la mer. Ce qui représente une expérience exceptionnelle et rare pour beaucoup d'entre eux / Découvrir un environnement inconnu, dans un espace naturel, auquel nos usagers ne sont pas familiarisés / Vivre des expériences sensorielles : avoir les pieds dans le sable, mettre les pieds dans l'eau, se baigner, jouer avec le sable, sentir le sel marin, creuser, etc. / Fédérer et créer une dynamique de groupe avec des jeunes qui viennent de collèges et de secteurs différents afin de créer de la cohésion pour les activités du Sessad tout au long de l'année / Une sortie à la journée permet aux différents professionnels d'observer et ainsi évaluer les jeunes dans une dimension plus globale. / Créer des expériences collectives au sein de notre équipe pluridisciplinaire (professionnels éducatifs et du soin) et ainsi entretenir une bonne cohésion.

Journée de rêve à la mer ! Les équipes du SESSAD 3/20 ans se sont réunis pour une sortie à la mer le 8 juin 2022. Cette journée a permis des rencontres entre:

- Les jeunes du SESSAD 12/20 ans et les jeunes du SESSAD 3/12 ans pressentis pour un passage chez les « grands ». Cette mixité a permis aux grands d'échanger autour de leur expérience sur ce changement d'équipe et de prise en charge.
- Les équipes pluridisciplinaires qui ont participé ont pu échanger entre eux et avec les jeunes sur le passage d'un groupe à l'autre. Une autre manière d'appréhender le passage à l'adolescence.



Journée bilan pour l'équipe 3-12 le matin et rejointe pour partager le déjeuner et l'après-midi convivial par l'équipe 12-20 a eu lieu au Fort du Saint Eynard : Travail le matin, déjeuner au soleil devant une vue panoramique sur la chaîne de Belledonne puis petite randonnée pour certains, temps détente et papotage à l'ombre d'un arbre pour d'autres. La journée était très ensoleillée et riches en partage et convivialité.

Le SESSAD participe au projet chorégraphique européen : DANSE L'EUROPE

DES CORPS DANS LA MÊME VIBRATION PARTOUT EN EUROPE

À l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne, le chorégraphe Angelin Preljocaj a imaginé une chorégraphie sur une musique de Jeanne Added.



<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/actu/an/2022/Danse-l-Europe-!-une-choregraphie-participative-pour-feter-la-presidence-de-l-Union-Europeenne>

Tous, petits et grands, seul en binôme ou en groupe, dansons ensemble !

Le SESSAD organise des ateliers de danse d'avril à mai 2022 pour apprendre la chorégraphie, la filmer et la transmettre à la Maison de la Danse à Lyon. Collette PRIOU, chorégraphe, anime les ateliers de danse. Au final, des parties du film seront incluses à un montage vidéo rassemblant tous les participants de différents pays d'Europe.

15 jeunes, 8 professionnels ont participé à ce projet avec une présentation ensuite lors de la fête de fin d'année, d'un café partagé avec les familles et pendant un événement important à Grenoble pendant le mois de l'accessibilité.

Très belle réussite d'ouverture et de partenariat !

PERPECTIVES ET EVOLUTIONS DU SESSAD 3-20

Poursuite de la réécriture du PROJET D'ETABLISSEMENT, travail qui a démarré en décembre 2022.

Poursuivre la réflexion et adapté l'activité DU SESSAD (il n'y en a bien qu'un) pour être à 210 jours d'ouverture dès 2023.

Poursuivre le travail sur les changements à effectuer au niveau du pôle enfance et mise en œuvre des fiches CPOM signé en avril 2022.